

Les enjeux au-delà du congrès des élus

ÉCRIT PAR LA RÉDACTION

4 janvier 2013

***CONGRÈS DES CONSEILLERS RÉGIONAUX, GÉNÉRAUX ET DES
PARLEMENTAIRES***

Deux clans bien distincts ont continué à s'affronter par le biais du congrès du 27 décembre dernier. Les uns défendent avec leur chef de file Jacques Gillot une évolution statutaire, les autres, les socialistes en particulier, estiment qu'il est encore temps d'attendre. Après avoir longtemps coexisté, les deux rivaux ont clairement en tête la conquête du leadership politique en Guadeloupe.

Les élus des deux collectivités Conseil général et Conseil régional de Guadeloupe réunis en congrès dans l'hémicycle du Conseil régional après une longue journée, où plusieurs élus chefs de partis ou leaders politiques ont pris la parole, ont finalement décidé dans une résolution alambiquée de demander au gouvernement d'organiser un référendum sur une éventuelle évolution institutionnelle, dont la pierre angulaire serait l'instauration d'une assemblée unique. Cette même résolution fait état des divergences qui opposent les élus quant à cette réforme institutionnelle. Les socialistes étant clairement opposés à cette évolution préférant attendre les mesures qui viendront de l'acte III de la décentralisation, prévues pour le premier semestre 2013. Le référendum porterait sur plusieurs choix : le maintien du statut actuel avec ses deux assemblées, et possibilité d'acquérir pour ces assemblées d'autres compétences dans le cadre de l'acte III de la décentralisation. Ou alors fusion en une assemblée unique. Ou fusion des deux collectivités en une collectivité unique. Mais aucun délai précis n'est assorti à la demande de consultation des Guadeloupéens. Le texte adopté stipule que le président de la République fixera la date de la consultation dans des délais juridiquement possibles. Ce détail qui n'en est pas un, illustre bien la lutte sourde qui s'est déroulée pendant tout le congrès entre les tenants d'une évolution institutionnelle et les opposants jusque dans le détail de la cuisine juridico administrative. Jacques Gillot et son staff avaient clairement dans un premier texte indiqué un délai au président de la République. Ils l'avaient fixé courant 2013. Élus et techniciens de la Région ont refusé et proposé la formule délais juridiquement possibles. Josette Borel Lincertin a mis aux voix les deux propositions et obtenu un vote en faveur de la formule proposée par les socialistes. Jacques Gillot venait de perdre une première bataille. Car ne soyons pas dupes. Au travers ce congrès c'est toujours et encore la lutte pour le leadership politique entre Gillot et Lurel qui se poursuit. Tous les élus le savent fort bien. Toutefois, ils auraient tort de croire que la

population n'est pas encore au parfum.

| Félix, Danik, Marie-Christine... et les autres

Le congrès a eu au moins le mérite de permettre à toutes les opinions de s'exprimer. Y compris celles qui jadis prêchaient ailleurs que dans un hémicycle d'élus. Sur la même longueur d'onde Félix Flémin, implacable dans sa dialectique, assénant des sentences fortes, pleines de conviction. Il faut mettre en place une assemblée constituante pour élaborer un statut et le négocier avec la France. C'est pur. C'est limpide. Presque trop parfait. Mais ça sonne clair ! Avec lui Danik Zandwonis, journaliste depuis presque toujours. Danik parle un beau créole, expose sa conviction. En dépit de l'intransigeance de l'analyse, son ton n'est pas celui de Félix Flémin. Le journaliste ne s'interdit pas l'humour. Puis vint Marie-Christine Quidal, elle est patron de l'UPLG. Tiens L'UPLG, une autre époque ? Eh bien non. Les militants n'ont plus l'allure conquérante. Mais la conviction est intacte, chevillée au corps et à l'âme. Le discours a quelque peu varié mais la quête est toujours la même. Une antienne. À quand l'heure de nous-mêmes ? Mais le peuple lui ne veut rien savoir. Il a sa propre logique. Et il a toujours raison.

ABSENTES DE MARQUE

| Où sont passées Carabin et Penchard ?



Gabrielle Louis
Carabin

Deux absentes de marque à ce congrès du 27 décembre 2012. La mairesse

du Moule Gabrielle Louis Carabin et Marie-Luce Penchard. S'il est difficile de supputer sur les raisons pour lesquelles la députée-maire du Moule a boudé le congrès, on peut en revanche avancer quelques bonnes raisons à l'absence de l'ancienne ministre de l'Outre-mer. D'abord il n'est pas sûr, au vu de ses déclarations antérieures, qu'elle soit sur la même longueur d'onde que Laurent Bernier sur la question de l'évolution statutaire. Et puis elle ne pouvait apparaître franchement en contradiction avec sa mère sur un dossier que cette dernière avait en 2003 initié. Par ailleurs, lorsque viendra l'heure des élections municipales, il sera difficile de lui reprocher un quelconque positionnement. La politique c'est une grande capacité d'anticipation mais c'est aussi savoir faire le mort.

TROP SÉRIEUX

| Dessout prêche dans le désert

L'intervention de Louis Dessout au nom du MODEM a singulièrement tranché avec celles des autres orateurs. L'ancien directeur commercial de l'ancien port autonome, par ailleurs conseiller municipal de l'opposition à Pointe-à-Pitre a sorti le débat de sa gangue politico-politique pour le placer au niveau de la prospective. Changement institutionnel avec quel budget ? Quelle fiscalité ? Quelle assiette ? Où sont les projections ? Où sont les simulations ? Où est le tableau de bord ? A-t-il interrogé. Une façon de dire à nos chers élus qu'aucun travail préparatoire n'a été réalisé et qu'en réalité le projet guadeloupéen de société est bien creux. Louis Dessout a cité en exemple le formidable travail réalisé en ce sens depuis dix ans par les Alsaciens et qui effectivement vont opter pour une assemblée unique. Le plus extraordinaire dans l'histoire c'est que pour une fois qu'on abordait un sujet vraiment sérieux, une partie de l'assistance a laissé transparaître ostensiblement son agacement. Trop sérieux, vraiment ?

PEUR DU DICTATEUR

Jalton fait division

Éric Jalton

Éric Jalton s'est montré relativement sceptique sur les chances d'aboutir du projet guadeloupéen de société. " Nous ne sommes pas capables d'élaborer un projet " a-t-il indiqué. Il a souligné également le danger de confier tous les pouvoirs à une seule personne, un seul parti. Du coup, explique le député-maire des Abymes le peuple a peur du dictateur, de l'imperator. Par ailleurs, Éric Jalton s'est montré particulièrement soucieux du mode de scrutin. Il faudra une vraie parité et surtout pas de mandat long. Renouvellement tous les trois ans, créer des organes consultatifs pour définir et évaluer les politiques publiques. Bref, Eric a fait de la diversion intelligente. Mais il est vrai que sa lune de miel avec la gauche alternative est déjà de l'histoire ancienne.

LUREL-GILLOT

| Un match avant le match

La résolution 3 du congrès des élus, celle qui aborde la fameuse question de la gouvernance, outre qu'elle reflète le désaccord des élus sur le problème central de ce congrès, porte en elle-même une difficulté. L'esprit du texte qui a instauré la possibilité pour les élus de se réunir en congrès sous-tend que ces élus sont globalement d'accord sur la proposition qu'ils entendent soumettre à la population. Or, ici le désaccord entre les deux principales forces politiques de la Guadeloupe, est flagrant. Il est même acté. Comment le Président de la République va-t-il interpréter cette cacophonie ? Par ailleurs, lors d'une consultation populaire, un référendum dit-on, on soumet à la population une question claire sur

laquelle elle se prononce. Ici on lui demande de choisir entre deux propositions émanant de chacun des deux camps qui s'opposent. Au final cela revient à faire le match entre Lurel et Gillot avant la compétition officielle. Ce n'était pourtant pas le but du jeu, non ?

DROITE DIVISE

| Solignac se démarque

Outre l'absence de Marie-Luce Penchard, la droite a paru divisée lors de ce congrès. Laurent Bernier a clairement indiqué qu'il était pour une assemblée unique, Samuel Damo lui a emboîté le pas. Mais pas Henriette Solignac qui elle a prononcé un discours beaucoup plus nuancé et pas franchement au diapason avec le leader de l'UMP. Il est vrai qu'Henriette Solignac avait déjà claqué la porte au Rassemblement Pour la Guadeloupe (RPG), parti qu'elle avait elle-même créé il y a moins de deux ans. La droite locale a vraiment du mal...